TENNIS SAINTE-ADÈLE

Informations utiles et règlements

Heures d'ouverture

9 h à 21 h dès l'ouverture jusqu'à l'Action de Grâces, et ce, 7 jours par semaine ou selon la température et l'état des terrains.

Les périodes d'entretien et les activités (round-robins, cours, tournoi ou autre) au-ront priorité sur le jeu libre et apparaîtront sur la plateforme de réservation ballejaune.

Coût

Résidents (carte citoyenne valide) : gratuit

Non-résidents adultes* : 110 $ taxes incluses

Non-résidents 17 ans et - * : 30 $ taxes incluses

* Inscription requise par téléphone au 450-229-2921 #7244

Règlements

⇒ La politesse et le **respect** sont de mise entre les usagers et auprès du personnel.

⇒ Il est interdit d'utiliser les terrains en terre battue lorsque la surface est **molle et trop humide**. Seul le Service des loisirs a l'autorité d'évaluer l'état des terrains et de prendre les décisions relatives à sa fermeture.

⇒ Tenue vestimentaire obligatoire : tenue sportive et **souliers de tennis (semelle lisse sur terre battue)** sur tous les terrains. Le port du chandail est obligatoire.

⇒ La période de jeu est de **60 minutes** avec changement des joueurs chaque heure.

⇒ Il sera possible de réserver deux (2) heures consécutives seulement pour les personnes qui jouent en **double,** sinon une (1) heure pour les joueurs en simple. Les joueurs en place peuvent y demeurer si la plage horaire n'est pas réservée ou requise par un nouveau groupe.

Réservation/accès

⇒ **Une seule réservation** par jour sera acceptée et pour les (3) jours à venir sur la plateforme ballejaune.com.

⇒ Vous avez droit à (5) tickets d'invitation (invité) pour la saison.

⇒ Lors de journée de **pluie**, vous recevrez une notification de fermeture des terrains en terre battue par courriel. Les membres peuvent aussi consulter le statut des terrains en tout temps sur la plateforme de réservation en ligne.

⇒ Il est strictement **défendu** d'utiliser des contenants en verre, de boire des boissons alcoolisées, de manger, de fumer ou vapoter sur les terrains de tennis et en périphérie de ceux-ci.

⇒ Veuillez barrer le **cadenas** de la porte des terrains en terre battue lorsque vous êtes le dernier à quitter.

⇒ Les animaux ne sont pas permis sur les terrains.

⇒ Le préposé a l'**autorité** de refuser et d'expulser tout joueur qui ne respecte pas ces règlements.